

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 779 02/11/1941

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 novembre 1941

Numéro JO  
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro  
30 novembre 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le maréchal des logis chef de réserve La fitte, du groupement d'artillerie coloniale, est mis à la disposition du chef du Service des finances pour compter du 1er novembre 1941. Il percevra en cette qualité une gratification mensuelle de 600 francs.